



Commune de
Bourg-en-Lavaux

MUNICIPALITE

Rte de Lausanne 2
Case Postale 112
1096 Cully

T 021 821 04 14
F 021 821 04 00
info@b-e-l.ch
www.b-e-l.ch

AU CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

COMMUNICATION N° 01/2018

Décompte des travaux du préavis n° 20/2015

Demande d'un crédit d'ouvrage de CHF 2'800'000.- pour la construction de vestiaires et la rénovation des installations sportives existantes ainsi que la création de nouvelles installations à La Tioleyre



LAVAUX
VIGNOBLE
EN TERRASSES



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007



Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Rappel des faits

Le préavis n° 20/2015, relatif à la demande de crédit d'investissement pour la réalisation des vestiaires et la rénovation des installations sportives existantes, ainsi que la création de nouvelles installations à La Tioleyre, a été adopté le 4 décembre 2015 par le Conseil communal. Les travaux sont terminés, à satisfaction des utilisateurs.

Situation financière

Le décompte final s'établit de la manière suivante :

Vestiaires et locaux techniques

| | | |
|------------------------|-----|-------------|
| Montant TTC au préavis | CHF | 1'500'000.- |
| Coût final TTC | CHF | 1'641'000.- |

Installations sportives

| | | |
|------------------------|-----|-------------|
| Montant TTC au préavis | CHF | 1'300'000.- |
| Coût final TTC | CHF | 1'293'000.- |

Coût total des réalisations

| | | |
|------------------------|-----|------------------|
| Montant TTC au préavis | CHF | 2'800'000.- |
| Coût final TTC | CHF | 2'934'000.- |
| Coût complémentaire | CHF | 134'000.- (4.6%) |

| | | |
|-----------------------------------|-----|-----------|
| Subvention aide sportive vaudoise | CHF | 180'000.- |
|-----------------------------------|-----|-----------|

| | | |
|-----------------------------|------------|--------------------|
| Coût final total TTC | CHF | 2'754'000.- |
|-----------------------------|------------|--------------------|

Travaux

Travaux complémentaires principaux, acceptés en séances de Municipalité en cours de réalisation :

- Analyse des terres polluées et évacuation des matériaux en décharge spéciale.
- Réalisation de piliers en inox sous l'avant-toit (sécurité structurelle).
- Changement des raccordements pour la transmission et l'alimentation électrique.
- Adaptation des accès pour une gestion électronique (badges).
- Modification du tableau électrique pour la gestion/commande (alimentation générale, gestion horaire et temporisation des projecteurs).
- Actualisation de différents équipements (sèche-mains, colonnes de douches, éclairages par détecteurs).
- Achats de matériel (arroseurs automatiques, accessoires sportifs).
- Amélioration des différents accès (tennis, multisports).
- Prestations supplémentaires (BAMO, architecte, géomètre).



Remarque : le montant final des travaux supplémentaires et des diverses améliorations en cours de réalisation représente le 4.6% du total des coûts des travaux issus des appels d'offres. A ce titre, un dépassement jusqu'à 10% du montant adjudgé est usuellement admis (SIA) dans le cadre de l'exécution de travaux.

Estimation des amortissements

Selon les conclusions issues de la séance du Conseil communal du 9 mai 2016, le produit de la vente de la parcelle n° 9886 doit être porté à l'amortissement partiel du bâtiment du centre sportif de La Tioleyre. L'acte de vente, conditionné à l'obtention d'un permis de construire, est aujourd'hui signé. Le montant de la vente va permettre l'amortissement quasi intégral du bâtiment. Concernant les installations et conformément au préavis, ces dernières sont amorties à raison de CHF 130'000.- par année sur une durée de 10 ans.

Nous vous remercions de prendre acte de la présente communication.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 28 mai 2018.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Jean-Pierre Haenni

Sandra Valenti